

VETOMECUM

MERIAL

www.merial.com

Nous avons tant à partager

S O M M A I R E
N°268 août/septembre 2003

Les dossiers du mois

Les dossiers du mois

- Eprinex® confirme son activité préventive sur une très large variété d'affections parasitaires, en particulier certaines parasitoses émergentes page 1
- ProteqFlu™ et ProteqFlu™ -Te Les premiers vaccins recombinants de la grippe équine pages 1 et 2

Gros plan

Utilisation de phéromones chez le cheval de course page 3

Brèves

- Des étudiants à Lyon
- Nouvelle nomination page 3

veto.merial.com

Revue bibliographique mensuelle en ligne sur veto.merial.com et copie des articles expédiée à votre adresse en deux clics ! page 3

Partenariat

- N.A.V.C. : Rendez-vous à Orlando
- Golf et montagne page 3
- Challenge Karting Merial-Hippocampe 2003
- Frontline® pour tous page 4

Agenda

- Réunions vaccination
- AFVAC GENAC urgences chez les NAC
- Journée annuelle de l'AFOV page 4

Quoi de neuf

Evolution de la gamme page 4

Eprinex® confirme son activité préventive sur une très large variété d'affections parasitaires, en particulier certaines parasitoses émergentes



Eprinex est le premier antiparasitaire à obtenir une indication de protection contre les réinfestations vis-à-vis de 9 espèces de parasites internes des bovins.

● Eprinex est le premier antiparasitaire dont l'AMM comprend maintenant une indication de protection contre les réinfestations par *Oesophagostomum radiatum*. Ce parasite est bien connu des praticiens en zone Charolais : sa présence se traduit par des lésions en grain de plomb sur le gros intestin, que l'on distingue parfois très bien en pratiquant les césariennes. Eprinex se distingue également par une indication de protection contre les

réinfestations par *Nematodirus helvetianus*, *Haemonchus placei*, *Cooperia punctata* et *Cooperia surnabada*. L'efficacité contre *Cooperia*, parasite majeur en fin de saison de pâture chez les animaux non traités, est un point fort d'Eprinex ; présents ensemble, *Cooperia* et *Ostertagia* favorisent l'infestation par *Dictyocaulus*, responsable de la bronchite vermineuse. Quant à *Nematodirus*, ses larves infestantes contenues dans les œufs sont particulièrement résistantes dans le milieu extérieur. Au delà de ces spécificités Eprinex confirme son activité contre les autres strongles majeurs des bovins. Son AMM précise maintenant que la spécialité protège les animaux contre les réinfestations par *Nematodirus*

helvetianus pendant 14 jours, *Trichostrongylus axei* pendant 21 jours, et contre *Haemonchus placei*, *Cooperia punctata*, *Cooperia surnabada*, *Cooperia oncophora*, *Dictyocaulus viviparus*, *Oesophagostomum radiatum* et *Ostertagia ostertagi* pendant 28 jours.

● Avec ces nombreuses indications supplémentaires, officialisées dans le cadre des normes récentes d'enregistrement, Eprinex justifie encore davantage sa place de choix dans l'arsenal antiparasitaire, en particulier vis-à-vis de parasitoses émergentes.

Dr Bruno Courtay
Directeur technique ruminants Merial France

ProteqFlu™ et ProteqFlu™ -Te Les premiers vaccins recombinants de la grippe équine

Fidèle à sa tradition d'innovation et de technicité, Merial met à la disposition des vétérinaires 2 nouveaux vaccins destinés aux chevaux : ProteqFlu™ (vaccin de la grippe équine) et ProteqFlu™ -Te (vaccin de la grippe équine et du tétanos).

Bénéficiant de la technologie de recombinaison grâce à un canarypox vecteur, ces vaccins réunissent l'efficacité des vaccins vivants atténués avec la sécurité d'emploi des vaccins inactivés. La technologie de recombinaison sur canarypox vecteur a déjà été employée pour produire plusieurs vaccins pour les animaux de compagnie, et plus particulièrement le premier vaccin non adjuvé contre la leucémie féline commercialisé en Europe en 2000. Cette même techno-

logie est également utilisée en médecine humaine pour développer un certain nombre de candidats vaccins contre certaines affections (HIV, Hépatite C, rage, malaria, cancer colo-rectal, etc..)



suite p 2

ProteqFlu™ et ProteqFlu™ -Te

Les premiers vaccins recombinants de la grippe équine (suite)

Incluant les souches européenne et américaine d'A/equi-2

● Conformément aux dernières recommandations de l'OIIE (janvier 2003), les valences grippales sont constituées d'un virus canarypox atténué (utilisé depuis plus de 30 ans pour vacciner contre la variole du canari) codant pour les antigènes de l'hémagglutinine (HA) de deux virus de la grippe équine : A/equi2/Newmarket/2/93 (souche européenne) et A/equi 2/Kentucky/94 (souche américaine). Après administration dans les muscles de l'encolure, le canarypox vecteur pénètre dans les cellules et déclenche la synthèse des protéines immunogènes (HA), qui sont alors présentées à la surface des cellules dans une conformation spatiale identique à celle produite lors d'une infection par un virus grippal pathogène. Ces antigènes HA stimulent ensuite les lymphocytes T cytotoxiques ainsi que les lymphocytes B, induisant une réponse immunitaire cellulaire et humorale.



Très grande sécurité du canarypox vecteur

● Comme tous les avipoxvirus, le canarypox vecteur ne peut en aucun cas se multiplier dans les cellules de mammifères et plus particulièrement dans des cellules primaires de rein de poulain ou dans des lignées cellulaires de derme équin. Après administration, le canarypox vecteur n'est pas susceptible de contaminer les animaux mis au contact du sujet vacciné et il n'est pas excrété dans le milieu extérieur.

Très bonne tolérance même sur juments gestantes

● Les essais de tolérance ont été réalisés sur plus de 1.350 chevaux de races et d'âges différents : 123 poulains de 4 mois, 996 chevaux adultes et 240 juments gestantes (à différents stades de gestation). La vaccination n'a pas entraîné d'avortement ou de malformations fœtales. Le suivi clinique réalisé au moment du poulinage ainsi que sur les poulains jusqu'à l'âge de 1 mois n'a pas montré d'effet négatif pouvant être rapporté à la vaccination.

Une efficacité démontrée après épreuve virulente

● L'efficacité de ces vaccins vis-à-vis de la grippe équine a été démontrée par une série d'épreuves virulentes à l'aide d'une souche hétérologue de référence de la grippe équine administrée par voie intra-nasale. Ces épreuves ont eu lieu 2 semaines et 5 mois après les 2 injections de la primo-vaccination, ainsi que 12 mois après l'injection du premier rappel.

● Dans tous les cas la vaccination a induit un titre élevé et protecteur des anticorps SRH (Single Radial Haemolysis) qui apparaissent dès la 2^{ème} semaine après la première injection de la primo-vaccination. Les signes cliniques ainsi que la ré-excrétion virale sont très largement diminués ou absents chez les animaux vaccinés en comparaison avec les chevaux témoins non vaccinés.

● Tous ces résultats montrent que ce type de vaccin entraîne une protection complète contre les signes cliniques ainsi que contre l'infection provoqués par le virus grippal équin.

Protocole vaccinal



Primo-vaccination :

1^{ère} injection dès l'âge de 5 à 6 mois*
2^e injection : 4 à 6 semaines plus tard

Rappels :

1^{er} rappel : 5 mois après la 2^e injection puis rappels annuels.
ProteqFlu™ -Te peut être utilisé comme vaccination de rappel sur des chevaux préalablement protégés avec un vaccin inactivé.

* En cas de risque accru d'infection ou de prise de colostrum insuffisante, une injection initiale supplémentaire à l'âge de 4 mois peut être administrée, suivie du programme vaccinal complet.



Utilisation de phéromones chez le cheval de course

● La récente commercialisation pour le cheval d'une phéromone d'apaisement, Pherocalm®, pose la question de l'utilisation de ce type de produit en période de compétition.

La politique de contrôle des médications ne conduit pas à classer les médicaments en deux catégories : les dopants et les non-dopants, mais exige que les substances agissant sur l'organisme doivent être totalement éliminées au moment où le cheval entre dans la période précédant immédiatement la course.



● La réglementation en la matière donne clairement la réponse : doit être considérée comme substance prohibée toute substance agissant sur le système nerveux. Les phéromones agissent sur les récepteurs chimiques capables de "traduire" l'information qui se transforme en un message électrique diffusant au long des voies nerveuses pour parvenir à un centre d'intégration. Par leur action sur le système nerveux, les phéromones sont donc des substances prohibées. Ceci a une conséquence sur le cheval de course : on ne peut administrer des phéromones, comme d'ailleurs n'importe quelle substance prohibée, dès lors que le cheval est déclaré partant (en règle générale, la déclaration de partant est faite par l'entraîneur 2 jours avant la course). Si un prélèvement de contrôle révélait la présence d'une phéromone (ou d'un métabolite) ou si une administration était constatée dans cette période ou dans les écuries d'un hippodrome un jour de course, les sanctions prévues par les codes des courses devront être appliquées. Bien entendu, l'utilisation en dehors de cette période qui précède immédiatement la course est parfaitement permise dès lors que le vétérinaire l'aura prescrite et c'est d'ailleurs en dehors des périodes qui précèdent immédiatement les courses qu'il faut régler les problèmes comportementaux des chevaux.

Golf et montagne



Les 12, 13 et 14 juin derniers, la Coupe de France avait cette année un parfum de montagne. Le Dr Didier Marbouty, organisateur local pour l'A.F.V.G.*, avait choisi trois splendides golfs de la région genevoise, trois parcours physiques situés à la rencontre des Alpes et du Jura. Concours de précision, concours d'approche, piscine, les activités n'ont pas manqué et le soleil non plus d'ailleurs. Roland Sagols, Patrick Necessian, Jean-Claude Touchard et Florence Huchon formaient le team Merial, une présence chaleureuse toujours très appréciée des joueurs.

Les dîners se sont déroulés de terrasse en terrasse, nous laissant profiter de la douceur des soirées helvétiques.

Les plus valeureux ont été récompensés :

1^{er} Net Classé : Dr Philippe Moreau
 1^{er} Net Non-classé : Dr Philippe Dhalmann
 1^{er} Brut : Dr Arnaud Bohy
 1^{er} Sénior : Dr Alain Papailhau
 1^{er} Double : Dr Robert Roux et Victoria Roux
 1^{er} Accompagnant : Victoria Roux.

La soirée de gala Merial qui a suivi la remise des prix était placée sous le signe de la gastronomie et des bons vins, elle s'est achevée dans la danse grâce à un orchestre dynamique, démontrant là que l'énergie des vétérinaires est difficilement épuisable, si tant est que l'on en puisse douter.

La semaine suivante, le 19 juin, avait lieu à Laval la Coupe Coophavet préparée par Jean-Claude Touchard pour la dernière fois.

A cette occasion, a été remis à cet organisateur émérite un souvenir de l'A.F.V.G., une façon de sceller l'amitié que nous lui portons et de lui souhaiter une retraite ... sportive.



Les prochains rendez-vous de l'A.F.V.G. sont les 23 octobre à Thumeries et les 9 / 10 novembre à St Jean de Luz, de même qu'un séjour en République Dominicaine est prévu fin janvier 2004.

Au plaisir de vous retrouver sur les greens.

Dr Isabelle Roux-Morin

*A.F.V.G. : 17 rue des caves, 60250 Mouy - Tél. 03 44 26 37 55 - isabelle.roux@wanadoo.fr

N.A.V.C. : Rendez-vous à Orlando

Congrès avec Merial du 15 au 22 janvier 2004



Après le succès et les éloges rapportés par les praticiens qui se sont rendus l'an passé en Floride, il était naturel pour Merial de poursuivre cette initiative et d'emmener un groupe de vétérinaires à cet événement professionnel international : le congrès du N.A.V.C. North American Veterinary Conference !

Profitez de cette occasion et découvrez un congrès et un endroit "pas comme les autres". Tout y est réuni pour satisfaire les plus exigeants, la qualité scientifique des présentations et des formations, leur diversité et leur format, l'immense choix et la pertinence des sujets, l'imposante exposition commerciale, les multiples ateliers, le programme social et les distractions et spectacles offerts chaque jour... et de plus le soleil en janvier en Floride... Nous vous emmènerons également visiter quelques cliniques locales et rencontrer chez eux vos confrères américains. Des échanges riches d'informations...

Ne manquez pas ce rendez-vous en janvier 2004 au soleil de la Floride et venez avec nous à Orlando !

Pour tout renseignement, y compris pour recevoir des informations sur :

- le programme scientifique complet
- les inscriptions aux ateliers et travaux pratiques
- les spectacles et attractions du programme social
- les excursions pré et post congrès

Contactez : l'agence HAVAS VOYAGE (demandez Francis) au 05-55-33-55-33 - havasvoyages.limoges@wanadoo.fr
 Des informations sont également disponibles sur le site www.TNAVC.org

Des étudiants à Lyon



Les 1^{er} et 2 juillet dernier, les présidents et vice-présidents des Cercles des élèves des différentes écoles vétérinaires se sont réunis à Lyon avec leurs interlocuteurs Merial. Après un bilan des actions menées grâce au soutien de Merial en 2002/2003, les participants ont exposé leurs futurs projets professionnels, culturels et sportifs.

En parrainant les actions des cercles des élèves, Merial s'implique et accompagne les étudiants dans leur vie étudiante, professionnelle et associative et permet ainsi aux futurs vétérinaires de construire des liens solides avec leur futur partenaire.

Nouvelle nomination



Depuis le 1^{er} mai 2003, Jean Christophe Thibault occupe le poste de responsable technique de la gamme biologique et autres produits pharmaceutiques Animaux de Compagnie Europe.

Jean Christophe Thibault a déjà à son actif une longue expérience dans le domaine de la biologie, chez BioMérieux puis chez Rhône-Mérieux et chez Bayer.

Arrivé chez Merial en début 2000 où il était jusqu'au début du mois d'avril 2003 responsable technique biologie ruminants France, Jean Christophe Thibault a assuré un support technique de qualité à la force de vente, aux vétérinaires et également aux utilisateurs finaux des produits Merial.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, Jean Christophe Thibault pourra mettre à profit à la fois son expérience multiculturelle, son savoir-faire en biologie et son expertise technique, notamment dans le cadre du lancement des nouveaux produits prévus à la gamme.

Revue bibliographique mensuelle en ligne sur veto.merial.com et copie des articles expédiée à votre adresse en deux clics !

Un autre service à destination de nos clients : Merial met à la disposition des vétérinaires équins une revue bibliographique mensuelle en ligne dont les articles peuvent être commandés en ligne. Disponible sur le site veto.merial.com, dans la partie Merial Santé équine, cette revue bibliographique liste l'ensemble des articles parus dans les principales revues équines internationales.

Cette sélection est mise en ligne au plus tard le 20 du mois de parution (pour exemple, les publications de septembre sont mises en ligne le 20 septembre) ; les quatre derniers mois de parution peuvent également être consultés.

Si un ou plusieurs articles de cette liste vous intéressent, il suffit de cocher la case en regard de la référence. A l'issue de votre sélection, une page de synthèse récapitule vos coordonnées et votre commande.

Après validation, vous recevrez copies et facture de la part de la Bibliothèque de l'École Vétérinaire de Lyon sous 48 heures.

Une e-letter Merial Santé équine

vous informe de la date effective de mise à jour de la revue bibliographie : pour vous abonner, il suffit de venir mettre à jour votre profil sur le site veto.merial.com.

Merial Santé équine vous souhaite une excellente visite sur votre site.



Frontline® pour tous



● Merial met à la disposition de la Fédération nationale Vétérinaires Pour Tous près de 15000 traitements sous forme de pipettes Frontline®, antiparasitaire externe de référence, et participe ainsi à la campagne anti-puces et anti-tiques menée par la Fédération, dans plus de 20 départements français.

● Cette "chaîne de solidarité" organisée en août et septembre 2003 permet d'administrer gratuitement un traitement antiparasitaire aux animaux

nécessiteux : animaux de refuges, appartenant à des personnes en situation précaire ou sans domicile fixe.



● Grâce à la participation de Merial, près de 15000 chiens seront traités, à une période propice à la prolifération des parasites et à l'infestation massive des animaux.

● Témoignage du Docteur Blanckaert, secrétaire adjoint de la fédération VPT France "Nous sommes très sensibles à l'aide que Merial nous apporte dans les actions que nous menons. Au-delà d'un soutien financier, la donation des pipettes (avec l'aide logistique du groupe Alcyon) est un exemple de ce partenariat et de l'engagement fort de Merial et de toute son équipe pour Vétérinaires Pour Tous.



La Fédération nationale Vétérinaires Pour Tous est une association loi 1901 à but social.

La première structure départementale a été créée dans le Var en 1994, avec l'aide du Conseil Général. La Fédération regroupe à présent plus de 1500 vétérinaires adhérents dans 25 départements.

Vétérinaires Pour Tous participe à la médicalisation des animaux de personnes démunies, campagnes de stérilisation de chats errants ; apporte des conseils techniques aux municipalités et conseils généraux ; informe le public.

Challenge Karting Merial-Hippocampe 2003

● C'est dans une ambiance chaleureuse que quarante vétérinaires normands se sont retrouvés le 26 juin dernier à l'occasion du Challenge Karting Merial - Hippocampe, accompagnés des équipes commerciales Merial et Hippocampe.

● Pour clore cette journée, les invités se sont essayés aux machines à sous et autres roulettes pour tenter de décrocher le bon numéro !



● Après avoir découvert ou redécouvert le tracé du circuit de l'EIA de Pont l'Évêque, les participants ont pu mesurer leur talent de pilote : qualification, courses et super finale.

● Après la remise des prix, le groupe s'est retrouvé pour un dîner convivial dans la salle de restaurant du Casino de Trouville.



Cette rencontre placée sous le signe de la convivialité a été l'occasion de resserrer les liens qui unissent les praticiens et leurs interlocuteurs, qui les accompagnent et les conseillent chaque jour dans l'exercice de leur profession.

Quoi de neuf

Chaque mois, au travers de cette rubrique, nous vous informons des aménagements de nos différentes gammes. Nouvelles présentations, nouveaux produits ou suppression de certains d'entre eux font partie de la vie de notre catalogue produits.

● **Suppression de produits :**
- Lomidine flacon 20 ml

Agenda

Réunions vaccination

Intervenants spécialistes en comportement : Docteurs Claude Béata et Colette Arpaillage

Intervenants Merial :
Docteurs Jean-François Ravier, Guillaume Convert et Jérôme Favier

Dates :

- 14 octobre : Rambouillet
- 15 octobre : Suresnes
- 21 octobre : Le Mans
- 22 octobre : Périgueux
- 23 octobre : Poitiers
- 4 novembre : Aix en Provence
- 5 novembre : Lattes / Montpellier
- 12 novembre : Biarritz
- 13 novembre : Saint Orens / Toulouse

Déroulement de la soirée :

- 20h00 : Accueil
- 20h30 : Début de la table ronde
- Fin de soirée autour d'un buffet dînatoire

Pour tous renseignements, contactez votre délégué Merial ou le service client au 04 72 72 55 99

AFVAC GENAC urgences chez les NAC

Formation
du 9 au 12 octobre 2003
au Parc Ornithologique
01330 Villars-Les-Dombes
Tél. 04 74 98 05 54
Fax. 04 74 98 27 74
Frais d'inscription :
Adhérents AFVAC : 430 €
Non-Adhérents AFVAC : 545 €

Renseignements et inscription à retourner à AFVAC,
40 rue de Berri
75008 Paris
Tél. 01 53 83 91 60 - Fax. 01 53 83 91 69
email : cnvspa@afvac.com
Formation susceptible d'être prise en charge par le FIF - PL - Tél. 01 55 80 50 00

Journée annuelle de l'AFOV

Samedi 13 décembre 2003

Lieu : Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

Programme :

Matin : conférences sur le thème "œil et tumeur"
9h00 : accueil
9h15 : conférence : diagnostic, pronostic et traitement des tumeurs des annexes
10h10 : conférence : les tumeurs intraoculaires
11h05 : pause - Exposition commerciale
11h50 : conférence : les tumeurs rétrobulbaires
12h45 : apéritif - exposition commerciale - repas
Après-midi : courtes communications et cas cliniques
15h00 à 18h15
20h00 : dîner
Tarifs : gratuit pour les membres de l'Afov - non membres : 100 €

Renseignements et inscriptions :
Olivier Lefebvre - tél. / fax : 03 20 38 22 77